



ᐅᑎᐱᑦ ᐅᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦ ᐅᑦᑦᑦᑦᑦᑦ
Administration régionale KATIVIK Regional Government
P.O. Box 9 KUUJJUAQ (QUÉBEC) CANADA J0M 1C0

POSSIBILITÉ D'EMPLOI

L'Administration régionale Kativik (ARK) et le Service de police du Nunavik (SPN), dont le bureau principal est situé à Kuujjuaq (Québec), sont à la recherche d'une personne pour occuper le poste de :

Coordonnateur ou coordonnatrice du programme des cadets

Relevant du chef adjoint de l'administration du SPN, le coordonnateur ou la coordonnatrice du programme des cadets doit faire preuve d'une vision stratégique et d'une compréhension claire des défis relatifs à la sécurité publique sur l'ensemble du territoire. L'objectif est d'élaborer un programme visant à accroître la sécurité dans toutes les communautés. Le coordonnateur ou la coordonnatrice met en œuvre des activités de formation afin de doter les cadets des compétences nécessaires pour servir efficacement leurs communautés, promouvoir le bien-être communautaire et accroître la représentation des Inuits au sein du SPN.

Le candidat ou la candidate assume les responsabilités suivantes :

- Promouvoir les possibilités d'emploi pour les jeunes dans tout le Nunavik par divers moyens, notamment des affiches, des visites de stations de radio et des articles de journaux.
- Recruter, interviewer et sélectionner les cadets supérieurs et subalternes.
- Aider et collaborer avec la Commission scolaire Kativik dans la préparation et la mise en œuvre des activités du programme de formation des cadets supérieurs de Pigiuarsivik.
- Répondre à toutes les demandes relatives aux ressources matérielles.
- Évaluer les besoins en ressources matérielles en analysant les demandes et les requêtes.
- Distribuer les envois au personnel approprié.
- Veiller à ce que tous les équipements soient récupérés auprès des employés inactifs.
- Vérifier l'inventaire de fin d'année de tous les équipements et fournir un rapport de situation.
- Élaborer et mettre en œuvre un programme de formation, en consultation avec un entraîneur, décrivant les rôles et les responsabilités des cadets supérieurs et subalternes.
- Assurer la liaison entre les entraîneurs et les cadets, en veillant à ce que les cadets fournissent des services utiles tout en acquérant de nouvelles compétences et techniques pour devenir des agents spéciaux et des officiers de police.
- Superviser les activités des cadets subalternes tout au long de l'année.
- Effectuer toute autre tâche demandée par le superviseur.

Qualifications :

- Diplôme d'études secondaires ou une expérience professionnelle pertinente sera également prise en compte.
- Excellentes compétences en planification et en organisation.
- Avoir le souci du détail, être fiable et capable de travailler de manière autonome.
- Maîtrise de l'inuktitut et du français ou de l'anglais.
- Solides compétences techniques, notamment en ce qui concerne Word et Excel.
- Excellentes qualités interpersonnelles et de communication.



ᐅᑎᐱᐅ ᐅᐃᓕᓕᓴᐅ ᐅᑕᓴᓴᓴ
Administration régionale KATIVIK Regional Government
P.O. Box 9 KUUJJUAQ (QUÉBEC) CANADA J0M 1C0

- Maintenir un niveau élevé de moralité.
- Capacité à dispenser une formation à l'élaboration de programmes et à évaluer les résultats de la formation.
- Forte compréhension des besoins des communautés en matière de sécurité et de bien-être, ainsi qu'une solide connaissance de la culture inuite.
- Volonté de voyager dans tout le Nunavik.

La priorité sera donnée aux candidats et candidates inuits ayant une expérience en matière de relations communautaires.

Lieu de travail : Nunavik

Salaire : Minimum : 89,855.22 \$ par an – maximum : 123,554.34 \$ par an

Autres avantages sociaux : Indemnité de vie chère : minimum de 8 500 \$ par année;
Allocation alimentaire : minimum de 4 216 \$ par an;
Allocation de voyages annuels : maximum de trois;
Fonds de pension
Assurance collective;
Vacances : 20 jours par an;
Jours fériés : 20 jours, dont 10 jours pendant la période de Noël.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à : RH@policenunavik.ca

Seuls l'ARK et le SPN sont des employeurs qui respectent l'égalité des chances.
Conformément à la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, les conditions pourraient varier afin de promouvoir l'embauche de candidats inuits.

L'ARK ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.